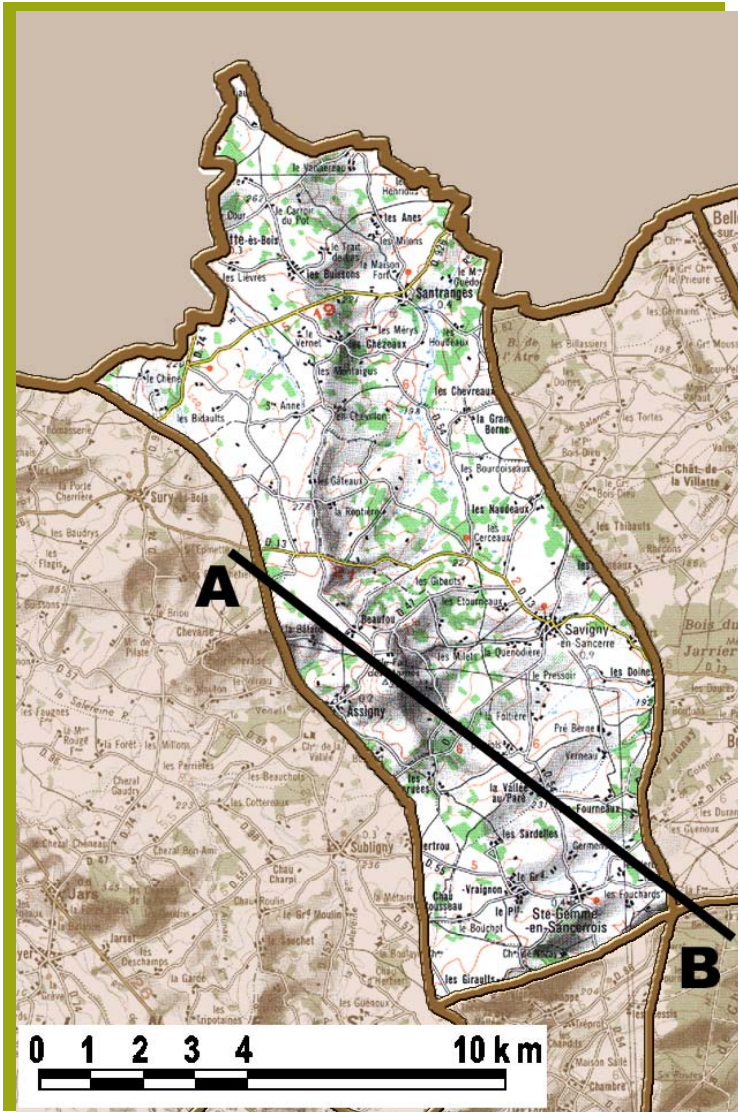
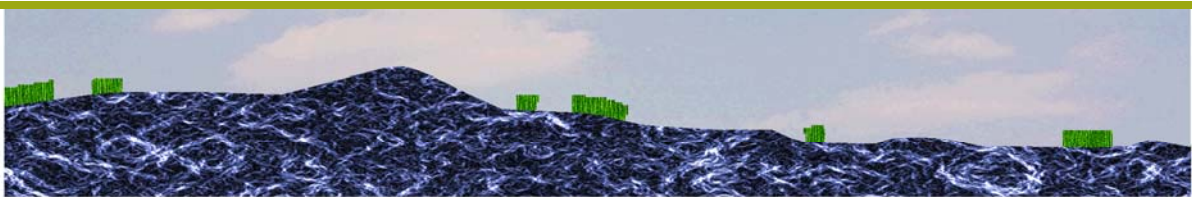




11-3 L'EST DU PAYS FORT Quand le bocage résiste



À l'amont du versant oriental de l'escarpement du Pays Fort, cette unité présente un véritable " catalogue " des figures d'évolution des bocages du Cher. Plaines ouvertes au sud et au nord-est qui déploient leurs champs de céréales, de maïs et de protéagineux sur les amples courbes du relief et bocage dense émaillé de boqueteaux au centre, constituent les deux termes opposés d'un dialogue entre les deux types de paysages qui fondent l'identité berrichonne. Offrant presque tous les stades du passage entre deux images contrastées, l'est du Pays Fort montre par de nombreux signes que son évolution récente est bien loin d'être achevée. Quel avenir pour ce paysage jeune?



A

B

COUPE

DESCRIPTION GENERALE

Le Pays Fort se termine à l'est sur les grandes failles au pied desquelles coule la Loire et cette unité correspond à la dernière bande de terrain en

amont du dévers de l'escarpement, établie essentiellement sur des terrains sablo-graveleux et sur des argiles de décalcification des

craies cénomaniennes. Ces formations ont donné soit des sols siliceux, soit des sols frais et imperméables, qui sont dans les deux cas plutôt destinés à

l'herbe et à la forêt. La partie méridionale correspond à une inflexion de la cuesta vers le nord qui dégage des calcaires marneux de l'étage supérieur du jurassique portant des sols plus aptes à la culture. Cette unité offre l'image même de la mixité

des paysages de bocage en évolution en présentant tous les états possibles entre le bocage dense conservé, des figures de début de dégradation quand la trame des haies s'ouvre sans que le parcellaire ne se modifie, des terres remembrées dans

lesquelles les reliques de haies semblent lutter avec l'inéluctable progression du labour, des lambeaux bocagers, résiduels et fragiles et enfin des figures d'openfield radicales qui évoquent la Champagne des plaines jurassiques.

Une marqueterie de paysages sur un relief d'amples ondulations



Sur les dernières vagues du relief, une alternance d'espaces ouverts et fermés

Le relief s'estompe peu à peu depuis l'est vers l'amont de l'accident majeur des grandes failles du Pays Fort. L'axe nord-sud de l'unité est une ligne de crête qui correspond à la ligne de partage des eaux entre le bassin primaire de la Loire dont les ruisseaux dissèquent l'escarpement et lui donnent son

épaisseur (unité 5-6), et le bassin de la Sauldre qui détermine les paysages de Sologne et du Pays Fort. C'est donc à double titre un paysage de transition, entre plateau et versant et entre deux systèmes hydrographiques.

La carte de la page ci-contre montre la structure du relief de

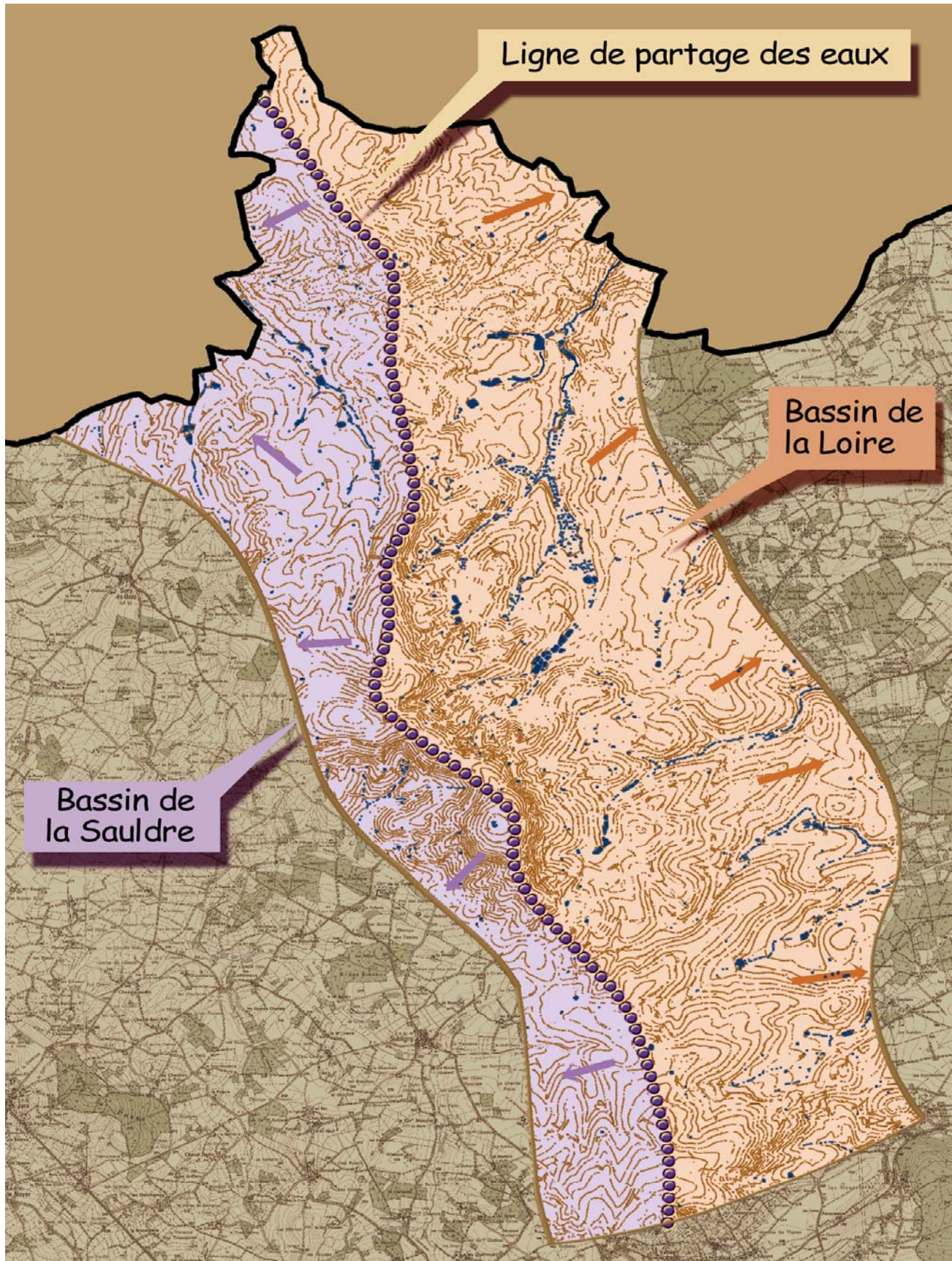
l'unité⁷² : la ligne de crête qui sépare les deux systèmes hydrographiques présente un tracé sinueux qui compose un relief dissymétrique avec une inclinaison douce, une série d'ondulations parallèles à l'est et une pente plus abrupte et un système de relief moins régulier à l'ouest.

Trois types de paysage étroitement imbriqués pour un " paysage jeune "

L'occupation du sol s'appuie sur la morphologie : les parties les plus pentues sont généralement occupées par des motifs bocagers assez bien conservés qui font alterner un réseau dense de haies et de

nombreux boqueteaux de taillis de chênes ; crêtes et fonds de vallons apparaissent comme des espaces fermés tandis que la plaine labourée occupe les zones de moindre relief sur la périphérie de l'unité.

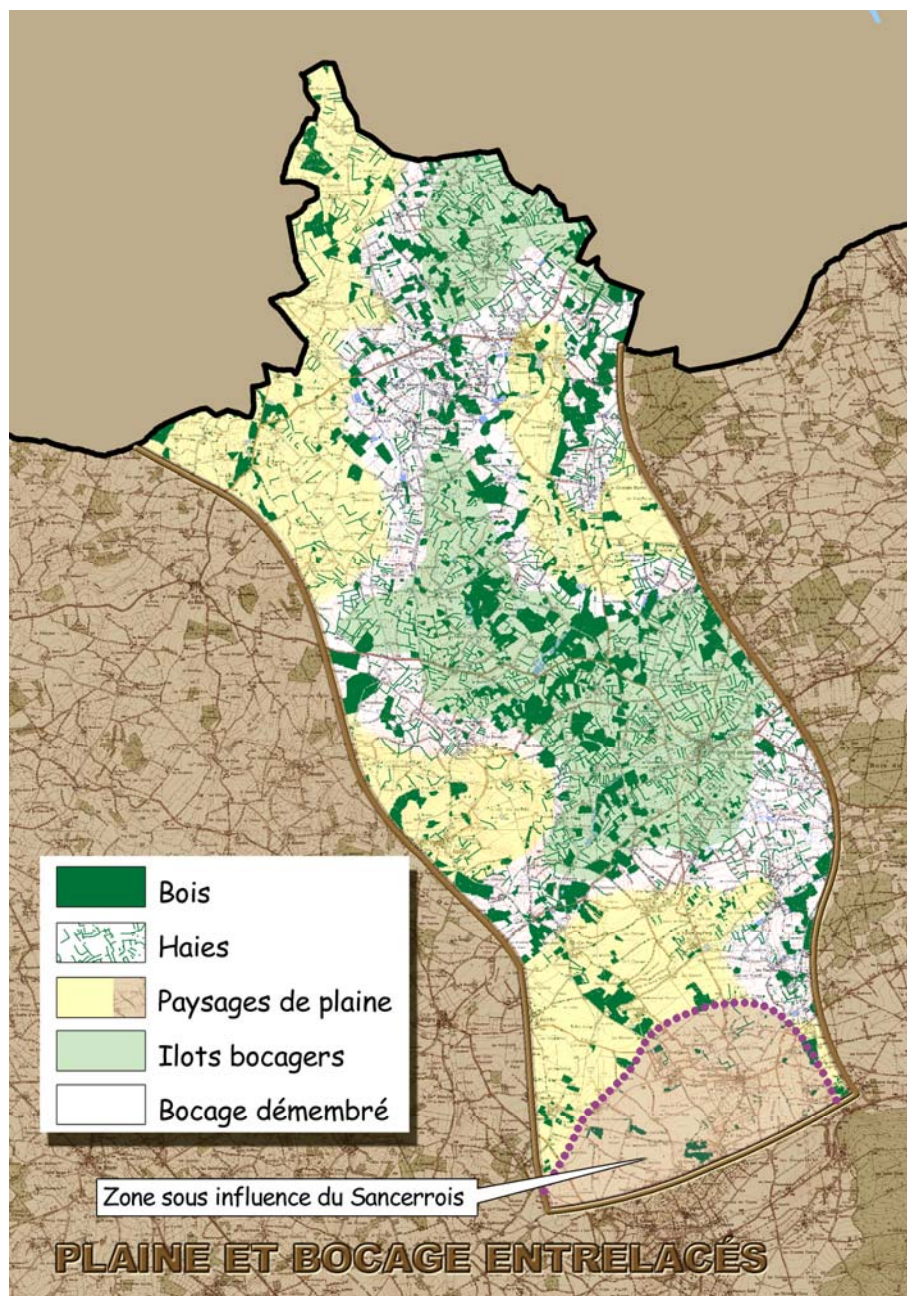
72 L'interdistance entre les courbes de niveau est de cinq mètres (source : SCANN 25)



Carte orohydrographique de l'est du Pays Fort

On peut distinguer trois types de paysages qui expriment les stades de l'évolution des pratiques agricoles : les îlots bocagers, les figures de bocage démembré et les paysages de plaine. Les îlots sont demeurés majoritairement herbagers et ont conservé les figures immuables du Pays Fort, leur terroir est occupé par l'élevage bovin et caprin. Ces sites ont conservé l'essentiel de leurs caractères et en particulier l'intime relation entre le bâti des écarts -qui mêlent habitat et bâtiments d'exploitation- et la trame verte dans laquelle ils s'insinuent.

Les bocages démembrés sont en général des parties de finage qui ont subi des restructurations foncières et dont le réseau de haies s'est considérablement réduit. Ces terroirs, qui sont occupés à parts égales par l'herbage et par le labour, sont dans un équilibre instable entre ces deux modes d'utilisation, le second ne cessant de progresser et les haies de reculer. Leur entretien régulier n'est plus assuré et les bouchures en particulier s'épaississent ou au contraire deviennent intermittentes ou disparaissent, remplacées par des clôtures ou rendues inutilisables par la conversion vers le labour. C'est un paysage qui évolue vers une simplification et une homogénéisation qui le conduira vers le troisième élément qui compose ce territoire en mutation. Les paysages de plaine ressemblent fort à un openfield, à ceci près que la notion d'espace fluide des grandes plaines n'existe pas ici. On pourrait plutôt parler de clairières labourées pour les caractériser car leurs limites



Carte de l'occupation du sol : trame verte et imbrication des motifs paysagers




Le cœur bocager central

sont toujours proches, fondées sur la lisière des îlots bocagers tandis que les bois nombreux leur donnent une mesure particulière. Au stade actuel de son évolution, l'est du Pays Fort présente un visage très original car l'équilibre entre les trois formes et l'ossature du relief multiplie les tableaux

diversifiés, mais la pérennité de cette complexité qui rattache ces sites au cœur de la région semble bien fragile, à mesure que le troisième membre du trio tend à occuper tout l'espace. De nombreux signes montrent que l'aspect de ce paysage est le fruit d'une évolution récente, ce qui permet de la qualifier de

"paysage jeune" : l'état des haies, la morphologie des lisières montre que le labour s'est installé récemment en lieu et place de l'herbe pâturée. Après cette adolescence qui se cherche, vers quel âge adulte se dirigera l'est du Pays Fort ? Conservation de sa diversité ou uniformisation ?



 : ABSENCE DE BASE STRATE (TRACÉ DU BREVETAGE DES ANIMAUX)



 : JEUNE PLANTATION DE PEULIERS



LES SIGNES DE LA RÉGRESSION DE L'HERBAGE : MUTATION VERS LE LABOUR ET PLANTATIONS DE PEULIERS

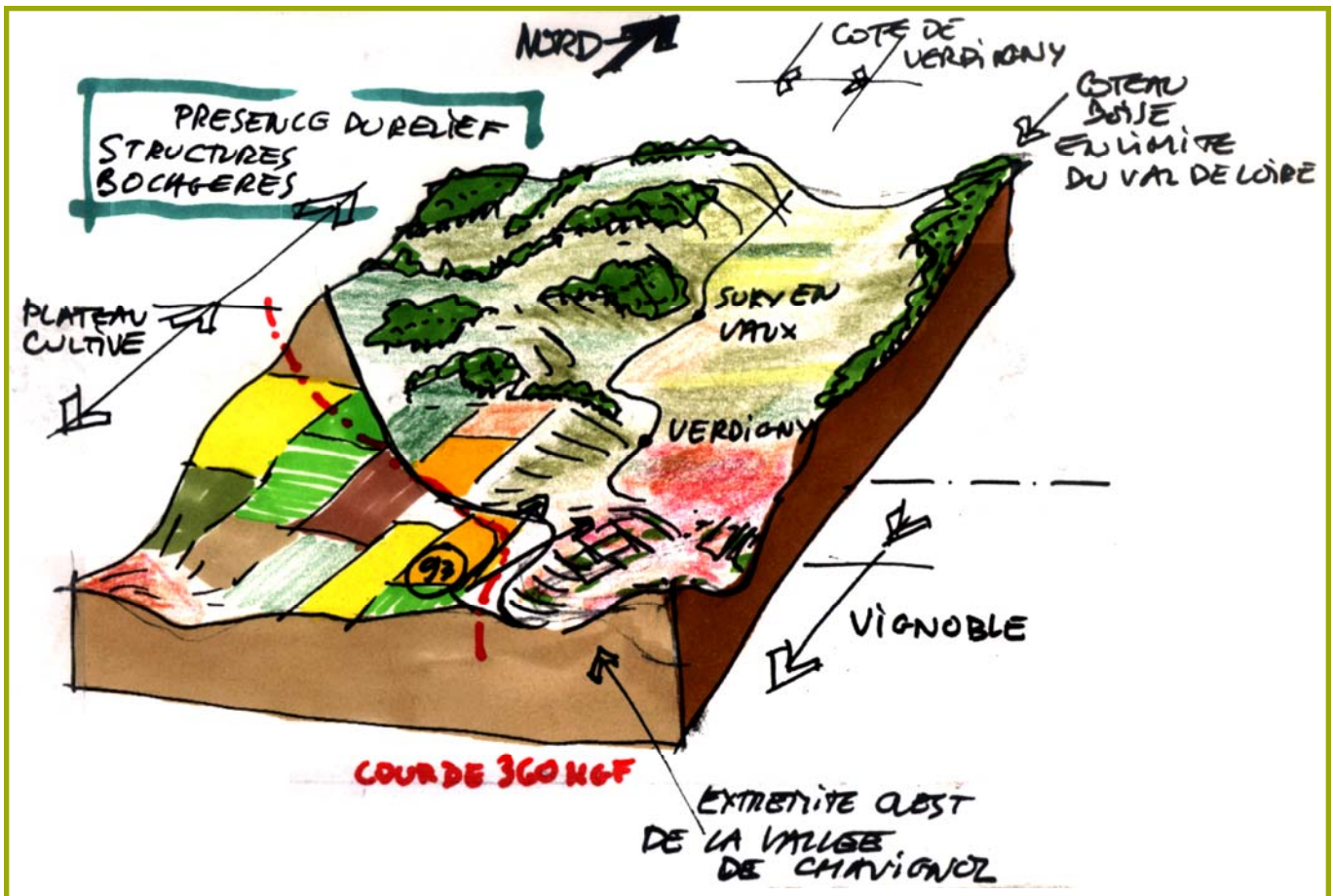
Les signes d'une évolution récente : un " jeune " labour et une plantation récente de peupliers

Au sud, la plaine sous l'influence de Sancerre

La partie sud est située sur un dévers qui s'oriente vers le Sancerrois et mêle les ultimes parcelles viticoles au sein des terroirs de grande culture. C'est à la fois un paysage de transition

par son occupation du sol et un dernier belvédère sur les paysages du vignoble, qui fait le pendant avec le narthex du Sancerrois (unité 12-1) sans toutefois présenter l'aspect de

porte de ce dernier mais plutôt celui d'un passage graduel d'un monde à l'autre à mesure que s'aplanit le relief.



Structure de la zone de transition entre le vignoble et l'est du Pays Fort

Un bâti traditionnel de grande qualité

Le construit est réparti en petits bourgs et en nombreux écarts composant des noyaux regroupés dans lesquels maisons d'habitation et édifices agricoles se blottissent les uns contre les autres dans une belle continuité que vient unifier la trame des haies d'où émerge la nuance cuivrée des toitures. Les règles de construction actuelles qui obligent à respecter une

distance sanitaire entre habitations et bâtiments d'élevage cassent cette logique de groupement tandis que les matériaux utilisés et l'ouverture du paysage mettent ces nouveaux bâtiments largement en évidence.

La richesse du bâti vernaculaire se fonde à la fois sur l'implantation des noyaux d'habitat dans les formes du

relief soulignées par les figures végétales et sur la grande variété des matériaux de construction. Les affleurements très diversifiés des couches géologiques de l'escarpement se retrouvent dans ce territoire : calcaires, grès colorés par les oxydes, argiles qui produisent briques et tuiles mais aussi torchis, mortiers de chaux et de sables jaunes que l'on retrouve

dans des façades en pans de bois, offrent un florilège d'une grande richesse que dominent les teintes chaudes et les

textures généreuses. Les formes et modénatures des édifices sont celles du Pays Fort avec la figure emblématique de

la grange pyramidale dont l'unité offre de beaux exemples.

LES SIGNES DE LA RÉGRESSION DE L'HERBAGE:
NUTRITION VERS LE LABOUR ET PLANTATIONS
DE PEUPLIERS

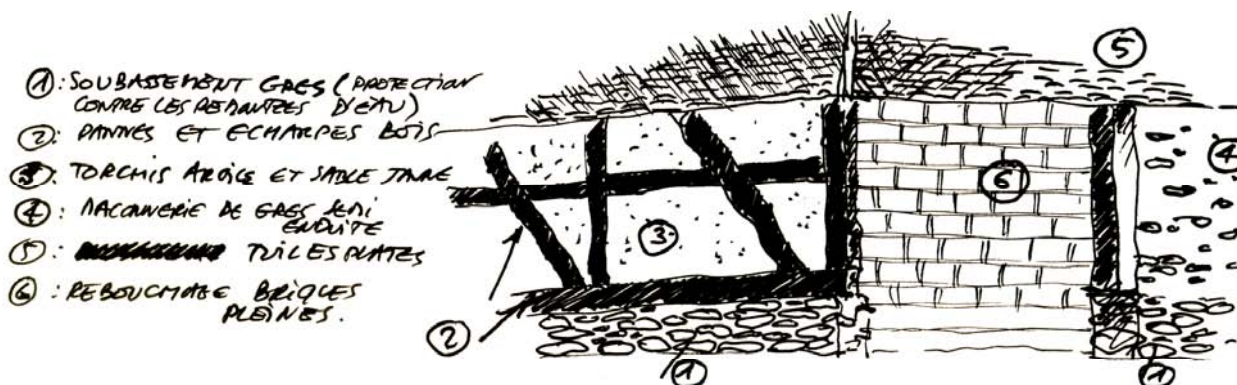
LES LÉGÈRES ONDULATIONS
DU PLATEAU CRÉENT UN PAYSAGE
AUX HORIZONS COURTS, DANS LES PLIS
DUQUEL L'HABITAT, DISPERSÉ EN
PETITS NOUVEAUX SE CACHE À DEMI,
MONTRANT SURTOUT SES TOITURES



TRACÉ DES CLAIRS
BÂTIMENTS REÇONTS
SUR LE FOND BOISÉ



Le bâti ancien et les nouveaux édifices, un autre dialogue avec le paysage



La richesse du construit traditionnel,
miroir de celle du sous-sol

Exemple de grange pyramidale à
Santranges





L'ENTRÉE DE SURY-ES-BOIS PAR
LE NORD OUEST

Les toitures blotties autour de
l'église : un paysage qui se
cristallise au creux des bois



Le bourg de crête :
Santranges

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Reconstruire le paysage ou accompagner l'évolution ?

La raréfaction des formes végétales dans les paysages d'entre-deux, les " paysages jeunes ", doivent s'interroger sur leur avenir. Faut-il considérer comme inéluctable la conversion en espace ouvert ou faut-il reconstituer une partie de la trame qui se délite année après année ?



Quand la charrue réduit les formes bocagères...à néant

Il peut se développer deux attitudes par rapport aux mutations en cours : soit on considère que l'avancée de la plaine est irréversible et qu'elle gagnera demain les paysages de " bocage démembré " soit on estime qu'il convient de reconstituer la trame des haies dans ces derniers. Dans le premier cas il faudrait protéger

les îlots bocagers et conduire une réflexion sur leur gestion par des productions animales extensives adaptées à un foncier découpé en petites parcelles. L'élevage caprin est sans doute une des potentialités de ce terroir. Cela reviendrait à porter l'effort sur ce qui a conservé son caractère comme une contrepartie de

l'homogénéisation des espaces ouverts. L'autre posture revient à prendre en compte le territoire dans sa globalité et de conduire une réflexion paysagère et agro-économique débouchant sur des actions d'aménagement et de reconstitution paysagère.

Le construit nouveau : une exigence de qualité

L'ouverture du paysage, qui met en évidence les noyaux bâtis et la situation de ce terroir aux confins des deux lieux majeurs du nord du département, impose un réel niveau d'exigence sur la construction de nouveaux bâtiments. Si la pression de construction d'habitat neuf est faible, la question des bâtiments

agricoles se pose et dans une moindre mesure celles des restaurations de fermes en résidences secondaires. Ce dernier point est bien pris en compte dans la plaquette "restaurer en Pays Fort et en Sancerrois" éditée par le CAUE du Cher. Un travail de fond sur les bâtiments agricoles s'imposerait si l'on veut éviter la

généralisation des modèles-types en bardages de tôles laquées qui font ressembler les étables à des bâtiments d'activité et imposent leurs grands volumes soulignés par des teintes claires et des textures réfléchissantes. Une "modernité harmonieuse" reste sans doute à inventer.

LISTE DES COMMUNES

Assigny
Belleville-sur-Loire
Santranges
Savigny-en-Sancerre
Ste Gemme-en-Sancerrois
Subligny
Sury-en-Vaux
Sury-ès-Bois
Sury-près-Léré

